



**AQUAGYM - NATATION LOISIRS & COMPÉTITION
- DEPUIS 1976 -**

CHARTRE DU JEUNE NAGEUR

Réussite sportive et convivialité entre tous.

Le club demande à tous (nageurs, entraîneurs, parents) de la respecter. La charte signée en début de chaque saison sportive représente un engagement moral. Elle servira, tout au long de la saison sportive, de référence et permettra de définir en permanence la qualité de l'engagement des signataires.

LES NAGEUSES ET NAGEURS S'ENGAGENT

- Je suis poli(e), courtois (se) et respectueux(se) avec toutes les personnes que je rencontre à la piscine.
- Afin de garder les vestiaires les plus propres possible et respecter les personnes qui les utiliseront après moi, je me déchausse et me rechausse dans le hall, j'évite de salir ou jeter des papiers ou cheveux par terre.
- J'arrive aux entraînements, je me prépare, je me douche pour être au bord du bassin dès le début de la séance.
- Pour des raisons de sécurité et lorsque la piscine n'est pas ouverte au public, j'attends que le coach m'autorise à me mettre à l'eau.
- Après le cours, si je suis mineur(e), je reste à l'intérieur de l'enceinte de la piscine pour attendre l'arrivée de mes parents.
- Durant le cours, j'écoute attentivement et en silence, les consignes de mon coach et je lui obéis sans commentaires.
- Je respecte les conditions d'entraînement de mon groupe (nombre par semaine, cf groupes au verso) et les personnes qui nagent avec moi : mise à l'écart, moqueries ou gestes déplacés ne seront pas tolérés.
- Je participe à toutes les compétitions pour lesquelles mon entraîneur m'a engagé, j'encourage et suis solidaire des nageurs de mon équipe.
- J'aide à installer et/ou à ranger le matériel (entraînements et compétitions à domicile).
- En cas d'abus ou de comportement inapproprié, le coach peut me demander de sortir de l'eau et de rester sur le bord du bassin jusqu'à la fin du cours. Si je recommence, le coach peut faire convoquer mes parents pouvant aboutir sur une exclusion temporaire voire définitive.

LES PARENTS S'ENGAGENT

- J'accompagne mon enfant mineur dans l'enceinte de la piscine et je m'assure que le cours a bien lieu.
- Je récupère mon enfant à l'heure après l'entraînement ou au retour des compétitions. Si j'ai plus de 10 minutes de retard, je préviens par téléphone (mon enfant) l'encadrant ou un membre du bureau (contact à demander).
- Dès que mon enfant mineur quitte l'enceinte de la piscine, il n'est plus sous la responsabilité du CNP.
- J'aide et je participe à l'organisation des compétitions organisées par le Club à Portet et je me rends disponible pour accompagner les compétitions et les sorties à l'extérieur lorsque mon enfant est concerné.
- Je m'engage à ce que mon enfant obéisse au Coach et respecte les règles de fonctionnement du Club.
- De mon côté, je respecte et délègue toute autorité au Coach au bord du bassin. En cas de problème répété, je peux être convoqué par les représentants du Club et risquer une sanction, laquelle pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de mon enfant.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte.

Fait à, le

Signature et nom de la mère – Signature et nom du père – Signature et nom du nageur